

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	19 (1957)
Heft:	8
Rubrik:	Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Avant-propos de la Rédaction. — En créant cette nouvelle rubrique, nous nous proposons de mettre en relief les infractions aux règles de circulation que commettent sans le vouloir les conducteurs de tracteurs ou d'attelages. Ce faisant, nous n'avons nullement l'intention de blesser qui que ce soit, mais bien d'instruire et de contribuer aussi à sauver des vies humaines. C'est vous-mêmes, chers lecteurs, qui devrez alimenter cette nouvelle rubrique. Nous vous prions donc de nous communiquer régulièrement les fautes commises par des conducteurs de tracteurs ou d'attelages et que vous aurez constatées. Vous pouvez également nous indiquer les vôtres (sans le préciser!). Nous accepterons aussi les communications faites par des automobilistes. Par contre, celles qui renfermeront des attaques contre eux prendront le chemin de la corbeille à papier, car nous avons l'intention de commencer tout d'abord à balayer devant notre porte . . .

La marche en file serrée (AG)

On ne peut pas toujours l'éviter. Elle est ennuyeuse pour les usagers obligés de rouler ainsi et, de plus, énervante pour ceux d'entre eux qui veulent dépasser. C'est à ces derniers qu'auraient dû penser deux conducteurs de tracteurs qui, dans la semaine précédent Pentecôte, cheminaient aussi près que possible l'un derrière l'autre en tirant chacun une remorque bœtaillière et qui traversèrent Brougg en direction de Zurich à la tête d'une longue file d'autos klaxonnantes. Ces deux conducteurs avaient sûrement décidé de se rendre quelque part ensemble (aux abattoirs ou à la montagne), ce qui était leur droit. Cependant, étant donné qu'ils ne pouvaient se parler en circulant ainsi séparément, ils auraient dû conserver un certain intervalle entre leurs deux trains routiers à allure lente afin de faciliter le dépassement aux usagers qui suivaient . . .

rp.

Signal stop et stationnement (BE)

Dans un numéro de la Revue Automobile, on peut lire un intéressant compte rendu d'une opération de surveillance effectuée par une patrouille de la police bernoise de la circulation pendant la campagne de sécurité routière «Réfléchissez avant de dépasser!» Nous en extrayons notamment ceci: «A X., un agent patrouilleur aperçut un camion venant d'une route secondaire transversale et qui s'immobilisa devant le signal stop sur le côté gauche. Pourquoi roulait-il donc à gauche? En s'approchant, l'agent vit qu'un tracteur agricole avait été parqué tout juste derrière le signal stop... On alla chercher le délinquant dans le restaurant voisin et on lui signifia de ranger son véhicule à un endroit plus approprié . . .

M.